

Epreuve E4 HCCF BTSA VO : « Conduite de production viticole »
--

DGER/SDES/2022-79 du 24/02/2022

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2022-79>

Cette épreuve prend la forme d'une évaluation ponctuelle terminale orale individuelle sans temps de préparation. Elle s'appuie sur une fiche synthétique de deux pages A4 maximum produite par le candidat. Cette fiche présente l'itinéraire technique d'une parcelle ou d'un ensemble de parcelles dans son/leur contexte. Le candidat a vécu tout ou partie de cet itinéraire technique.

La fiche, nominative, est remise en deux exemplaires par le candidat aux évaluateurs lors de son entrée dans la salle d'évaluation. Les évaluateurs disposent d'un temps de prise de connaissance de 5 minutes avant le passage du candidat.

Chacun des évaluateurs est destinataire de la fiche.

La fiche, nominative, est remise en deux exemplaires par le candidat aux évaluateurs lors de son entrée dans la salle d'évaluation. Les évaluateurs disposent de 5 minutes pour en prendre connaissance.

Tout candidat qui ne fournit pas de fiche aux évaluateurs ne peut prétendre présenter l'E5. Il sera considéré comme absent- non évaluable. Cette mention sera portée au procès-verbal. L'oral, d'une durée de 40 minutes sans temps de préparation comprend respectivement :

- 10 minutes de présentation de son itinéraire technique par le candidat,
- 30 minutes d'entretien avec le jury durant lesquelles le candidat est amené à préciser et/ou à approfondir des éléments présentés durant le premier temps de l'oral et à explorer d'autres champs afin de montrer son niveau de maîtrise des quatre capacités certifiées par l'épreuve 4.

La dimension technico-économique de l'itinéraire technique est prise en compte. Seule la fiche du candidat, en impression papier, est autorisée en qualité de support de communication.

L'évaluation est réalisée par un enseignant/formateur de sciences et techniques de la vigne et du vin et un enseignant/formateur de biologie-écologie de la filière ou de sciences et techniques des équipements.